

SANDRINE R.

**Juriste / Médiatrice sociale
Soliha Pays Basque (Bayonne)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS et RESPONSABILITES que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

J'occupe actuellement le poste de juriste/médiatrice sociale chez Soliha Pays Basque à Bayonne depuis le 26 février 2018. (emploi en CDD jusqu'à la fin de l'année 2018 avec possibilité de CDI en 2019).

Avant ce poste, j'occupais le poste de juriste/administrateur ad'hoc/médiateur au service d'aide aux victimes de l'association Citoyenneté justice Pays Basque (ACJPB) de Bayonne. Poste occupé de 2008 à 2015 que j'ai quitté pour suivre mon mari en Californie dans le cadre d'une expatriation professionnelle. J'en ai profité pour suivre des cours de prise en charge de victimes intra-familiales dans une école de Droit en Californie.

Mes missions sont les suivantes :

- Je reçois les assignations pour des audiences en expulsions locatives pour impayés de loyers (principalement) : dans ce cadre, je dois rencontrer les parties et rendre un rapport d'enquête sociale pour la préfecture et le magistrat en donnant des préconisations (délais de paiement, renvoi d'audience, expulsion...).
- Mon rôle est aussi d'expliquer la procédure d'expulsion aux locataires et aux propriétaires (en leur donnant les délais légaux, les recours...). Cela implique un travail pluri-professionnel avec différents services sociaux (SDSEI, Sauvegarde, CCAS, avocat, huissier...).
- J'assiste également aux réunions de la CCAPEX (Commission de coordination des actions en prévention des expulsions locatives) ou autres réunions de prévention des expulsions locatives.
- Je suis mandatée par la sous-préfecture et les commissions logements pour rendre des avis juridiques sur la validité des congés reçus par les locataires et/ou sur leur situation locative.
- En tant que service juridique de l'association, ma collègue et moi-même contrôlons la validité et la légalité de tous les contrats de location, de mise à disposition et autre émis par les différents services de Soliha.
- Je représente l'association lors des audiences en expulsions locatives de notre propre parc locatif, en étant présente aux audiences et en répondant par des conclusions responsives aux avocats de nos locataires.

COMMENT en êtes-vous arrivé.e à occuper votre emploi actuel et à atteindre ce niveau de responsabilités ?

Ce poste est tout récent pour moi mais après une expérience de plus de 8 ans dans l'aide aux victimes et une expatriation de presque 3 ans aux États-Unis, j'avais envie d'un peu de changement tout en restant dans le milieu juridico-social. Ce poste répondait à toutes mes attentes.

Pouvez-vous nous indiquer ce que le Master vous a apporté en termes de COMPETENCES ?

Lorsque j'étais juriste au service d'aide aux victimes, je pouvais mettre en corrélation mes connaissances acquises à l'université avec la réalité du terrain. Aujourd'hui, avec ce nouveau poste, le domaine n'étant plus précisément celui de l'aide aux victimes, il m'est plus difficile de répondre. Toutefois, je sais que j'ai acquis un savoir-faire rédactionnel incontestable lors de mes études et cela me sert encore à ce jour. De même, je me rappelle encore de l'importance donnée par nos professeurs au travail pluri-disciplinaire, et je le vérifie tous les jours. Il n'est pas possible de travailler seul dans son coin, il faut partager les connaissances sur des situations particulières et articuler les intervenants entre eux.

De plus, j'ai été très surprise de voir, lorsque que j'étais étudiante en Droit en Californie, que les thèmes abordés en termes de violences conjugales et intra-familiales étaient les mêmes. Les vignettes clinique sont les mêmes, les points de vue sont les mêmes, les prises en charges plus ou moins les mêmes...

A obtenu un M2Criminologie au terme de l'année 2004_2005

Témoignage recueilli début 2018 - Contact : Observatoire Des Etudiants (Agnès Binet) / ode@univ-pau.fr